





Liberté Égalité Fraternité

# FICHE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION DU MODULE PÉDAGOGIQUE « La Sécurité sociale, ma santé et moi »

# **Objectifs**

- Mieux appréhender le système français de protection sociale, ses principes et ses valeurs.
- Comprendre quels sont les acteurs du système de santé et leurs interactions .
- Sensibiliser les élèves aux droits dont ils bénéficient et aux démarches associées pour y accéder.
- Présenter l'Assurance Maladie, son rôle et ses missions.

### Contenu du module

Il est constitué de 2 séquences comportant 4 animations.

- La première séquence est une introduction générale à la protection sociale, à la Sécurité sociale et à l'Assurance Maladie, qui permet d'appréhender les spécificités du système français, ses valeurs de solidarité et d'universalité, et les garanties apportées.
- La deuxième séquence a pour but de donner des repères aux élèves afin de leur permettre de mieux s'orienter dans le système de santé, de connaître les démarches à effectuer et de favoriser la responsabilité citoyenne.

#### Rôles

- L'enseignant a un rôle d'animateur du module. La co-animation à plusieurs enseignants et/ou avec l'infirmier de l'éducation nationale est encouragée.
- Le référent de la CPAM aide à la préparation de l'animation, et il peut mettre à disposition des ressources complémentaires sur demande de l'établissement.
- Le référent académique diffuse l'information sur le module en direction des établissements scolaires, en lien avec le référent de la CPAM et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Il contribue à l'accompagnement des enseignants et des animateurs.

# **Bénéfices**

Ce module s'intègre dans l'accompagnement à l'autonomie porté par l'éducation nationale et installe la santé comme un levier de réussite dans le parcours à venir du lycéen. Il s'inscrit dans la démarche École promotrice de santé.

Le message clé situe l'importance de la connaissance de la protection sociale pour participer à sa préservation.

## Calendrier

- Novembre décembre 2023 : communication en direction des établissements scolaires.
- **Novembre 2023 janvier 2024 :** accompagnement des équipes éducatives et préparation de l'animation du module par les référents CPAM en lien avec les référents académiques.
- Mars mai 2024 : animation du module auprès des élèves (enseignants, infirmiers de l'Éducation nationale et/ou autre personnel volontaire et CPAM).
- Mai juin 2024 : évaluation du déploiement (DGESCO, CNAM et EN3S en lien avec les acteurs de terrain).